



LE LABO - ECOLE DE DANSE 4EME ART – DIANE TSITERA
7 RUE JULES FERRY – 33350 CASTILLON – LA – BATAILLE
☎ 06.78.15.61.80 – ✉ 0678156180@orange.fr – site internet : www.quatriemearth.com
Facebook : LE LABO – Espace Danse Tsitera

REGLEMENT INTERIEUR 2021/2022

1. Le prix de l'abonnement représente 30 cours/an (pour 1 cours → proportionnel en fonction du nombre de cours).
2. L'école est fermée **le dimanche, ainsi que les jours fériés. Fermeture également durant le week-end de l'Ascension (du jeudi au dimanche inclus)** – Le reste de l'année, nous suivons le calendrier scolaire ; de ce fait, les cours sont interrompus durant les vacances scolaires (Toussaint, Noël, Hiver, Printemps et vacances d'été).
3. **Inscription** : La fiche d'inscription de chaque élève doit être **complétée lisiblement et signée** par le ou les représentants légaux des élèves mineurs, ou par l'élève lui-même s'il est majeur.
4. **Documents obligatoires** :
 - **Certificat médical** attestant que l'élève est apte à la pratique de la Danse, valable 3 années consécutives ;
 - **Licence FFD** :
5. L'abonnement est obligatoirement **ANNUEL** (sauf pour les cours de danse adulte et Pilates possibilités de carte) Les paiements interviennent obligatoirement soit par chèque en 1, 4 ou 10 chèques A REMETTRE A L'INSCRIPTION. Des paiements en espèces peuvent être acceptés en 1 fois (totalité de l'année).
6. Les cours manqués, quel qu'en soit le motif ne pourront être rattrapés.
7. **Aucun remboursement de tout ou partie du forfait ne sera consenti.** En cas de COVID (confinement, décisions du gouvernement, etc), les cours seront assurés en extérieur ou sous forme de stage ou par visio via Zoom.
8. **Responsabilité** : La direction décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de détérioration des affaires et effets personnels introduits par les usagers dans les locaux et aux abords de l'établissement.
9. **Communication** : Les informations sur les activités de l'école sont communiquées sur le site internet de l'établissement, facebook, ainsi que dans les espaces (hall, tableau affichage) destinés à cet effet.
10. **Photos et vidéos** : Des photos ou vidéos sont susceptibles d'être réalisées à l'occasion de certains cours et durant les répétitions et spectacles de l'école de Danse. Elles peuvent être publiées par l'Ecole de danse.
11. **Assurances** : Les prestations et les cours sont accessibles seulement aux personnes ne présentant pas de problème de santé incompatible avec la pratique de la Danse (certificat médical).
12. **Règles de bonne conduite** : La direction se réserve le droit d'interdire l'accès de l'école à toute personne dont elle estime que le comportement ou la présence est susceptible de porter atteinte à la morale élémentaire, au respect des personnes ou à la sécurité.
13. **Obligations de l'élève** : Après son inscription, l'élève est tenu d'observer les consignes données par les professeurs de Danse, en matière de discipline, durant les cours ou en dehors de ceux-ci. Il doit respecter les règles de sécurité en vigueur, les règles d'hygiène de rigueur, les lieux et le matériel pédagogique. Il est strictement interdit de fumer (cigarette/vapoteuse) dans l'établissement.
14. **Tenues** : Les cheveux doivent être obligatoirement attachés. Pour la **Danse Classique**, justaucorps, collants, ½ pointes et chignon sont **OBLIGATOIRES**. Pour le **Hip-Hop**, baskets réservées à cet effet.
15. **Stationnement** : Il est impératif de respecter le stationnement (risque d'enlèvement des véhicules) et le voisinage.
16. **Les cours ne sont pas autorisés au public**, sauf lors des portes ouvertes.
17. **Le présent règlement intérieur sont réputés acceptés dès l'inscription.**